

## Dispositifs TND – Handicap – Plateformes de soutien

### PCO (Plateformes de Coordination et d'orientation)

Les Plateformes de coordination et d'orientation pour les 0-6 ans et 7-12 ans ont pour but de permettre le repérage et une prise en charge précoce des enfants présentant un écart de développement.

L'orientation vers une plateforme est faite par votre médecin traitant, le pédiatre, le médecin scolaire ou médecin de PMI. Ce dispositif a pour objectif de rendre possible une intervention pluridisciplinaire coordonnée et poser un diagnostic éventuel grâce à la mise en œuvre d'un parcours coordonné de bilans et interventions précoces auprès de structures spécialisées ou professionnels libéraux (qui sont alors rémunérés par l'assurance maladie dans le cadre du forfait d'intervention précoce).

La durée d'accompagnement par une PCO est de 12 mois renouvelable (si besoin de prise en charge plus longue, on passera ensuite à la MDPH).

[Outils et ressources utiles pour les familles et professionnels](#) - [Annuaire PCO](#)

### PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées)

Ces **Pôles** de compétences et de prestations externalisées permettent de prévenir les ruptures de parcours à tout âge en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes quel que soit leur handicap. Le PCPE est rattaché à un établissement ou service médico-social existant.

Leur intervention fait suite à une orientation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), après une demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département de résidence, mais les PCPE peuvent être sollicités directement selon les situations et accompagner cette démarche administrative.

Pour trouver les adresses de votre région, faites une recherche en tapant PCPE + nom de votre département. Voici quelques exemples :

[Grand Est](#) - [Ile de France](#) - [Nouvelle Aquitaine](#) - [Pays de la Loire](#) - [PCPE TSA](#)

### DAC (Dispositifs d'appui à la Coordination)

**Les dispositifs d'appui à la coordination** viennent prioritairement en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés.

Ils permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

Ils sont au service de tous les professionnels du territoire, qu'il s'agisse :

- des professionnels de santé de ville, libéraux ou salariés,
- des personnels des établissements de santé publics, privés et HAD,
- des professionnels de l'ensemble du champ social et médico-social.

Les DAC peuvent également répondre aux demandes des personnes et de leurs aidants et ainsi faciliter leur parcours en apportant une réponse coordonnée à l'ensemble de leurs besoins. Pour trouver les adresses de votre région « tapez DAC et le nom de votre département ».

### Réseaux spécifiques TND

Isère (38) : **Anais**

Rhône (69) : **E=MCDYS**

Savoies (73) : **MRSS** (Maison des Réseaux de Santé de Savoie)

Bourgogne-Franche-Comté (21,89,58,71,39,25,70) : **CAP'TND**

Provence-Alpes-Côte d'Azur : **RÉSODYs**

Île-de-France (91) : **TAP Ile de France**

Occitanie (31) : **Occitadys**

Normandie (14) : **Normandie Pédiatrie**

## Dispositifs Handicap

Une cinquantaine de dispositifs **Handiconsult** ont été créés un peu partout en France depuis 2015. Très divers, certains proposent des consultations dédiées, d'autres assurent une mise en relation avec des soignants formés au handicap... Ils s'adressent aux enfants et aux adultes handicapés en échec de soins en milieu ordinaire, résidant en institution publique, privée ou à domicile. Il concerne tous types de handicap (moteur, visuel, auditif, psychique, intellectuel) avec forte dépendance.

Liste par départements par [Faire face.fr](http://Faire.face.fr)

[Autre liste complémentaire](#)

**RSVA Normandie** - Réseau de Services pour une Vie Autonome (14, 27, 50, 61, 76)

Dispositifs **Handident**

## EMAS (Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation)

C'est un dispositif financé par l'ARS au service de tous les membres de la communauté éducative dans le cadre de leurs missions **scolaires** ou **périscolaires en primaire comme en secondaire**.

Sa finalité est de « **renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap**, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative ».

L'EMAS se veut être un dispositif **souple, réactif et accessible à tous les professionnels de la communauté éducative de chaque territoire**.

L'EMAS est structurée pour répondre aux problématiques relevant de **tous types de handicap**. En fonction de la problématique rencontrée, une équipe mobile spécifique sera constituée pour que vous puissiez **bénéficier du regard et du soutien de professionnels spécialisés dans le champ du handicap**.

**Plusieurs circuits permettent de solliciter l'EMAS :**

- soit directement par un membre de la communauté éducative,
- Soit par l'IEN-ASH lorsqu'il repère un besoin en formation,
- Soit par la MDPH lorsque celle-ci a besoin de l'expertise du champ médico-social pour évaluer les besoins des enfants.

L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs d'aides mis en place par l'Éducation Nationale (Rased, ...) mais agit en complémentarité après que ces dispositifs aient été mis en place. Vous pouvez la saisir directement après validation.

**L'EMAS s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 14 juin 2019**

## Solutions de répit

Cf notre fiche qui y est dédiée

## Plateformes téléphoniques pour recherche de solution

**Plateforme LIVE (CH Vinatier 69)** est à destination de toute personne concernée par une problématique de santé mentale, suivie ou non en psychiatrie, de leurs familles et aidants, ainsi que des partenaires professionnels : autres structures sanitaires, médico-sociales, sociales, professionnels de santé libéraux. L'équipe Live est pluri professionnelle, constituée d'agents hospitaliers recrutés pour leurs expériences diverses dans le champ de la santé mentale : IDE, assistants sociaux, psychologues et psychiatre. Cette diversité de profils permet d'affiner l'évaluation clinique des situations rencontrées. Ecoute, accueil, proposition d'orientation.

Accueil téléphonique 7j/7, de 8h à 20h au **08 05 05 05 69**

**Plateforme POP (CH Vinatier)** : Pour toutes les personnes qui souhaiteraient un avis et/ou une prise en charge pour un enfant de 0 à 18 ans qui présente des difficultés scolaires, affectives, des troubles du comportement, de la communication et/ou du langage

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h au **0 800 71 51 50**

**PRH77 (Pôle Ressources Handicap)** : accompagne tous les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans révolus en situation de handicap, avec ou sans notification MDPH domiciliés en Seine-et- Marne. Il intervient dans leurs parcours pour favoriser leur inclusion dans les accueils individuels et collectifs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, hors secteur sanitaire, spécialisé et champ scolaire.

Service gratuit – PRH Sud **06 33 75 83 31** – PRH Nord **06 67 77 48 65**

### Dispositifs de crise

**DDCEA 91** Dispositif départemental de crise pour enfant et adolescent (0 à 18 ans) de l'Essonne nécessitant une prise en charge dans un contexte de crise sans notion d'urgence. A la demande du jeune, de sa famille ou d'un professionnel

Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30 - **01 60 15 02 51**

**Unité de Soins Brefs pour Adolescents** - PUPEA Unité de post-urgence pour mineurs de 11 à 16 ans  
Centre Hospitalier Charles Perrens – Tél. **05 56 56 34 34**

**Mouv'Ados** Suivi à domicile intensif pendant 8 semaines pour les **jeunes de 13 à 18 ans en souffrance psychiques, isolés et en rupture**

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h au **0 800 71 51 50**

### Prévention suicide

**Prévention suicide** : Ecoute et évaluation de la situation, pour les proches et les personnes concernées, conseils et ressources pour les professionnels – Également pour les personnes endeuillées par un suicide

24/24 7j/7 – Appel gratuit et confidentiel – **3114** - Si risque imminent : **15** ou **112**

**Dites Je suis Là** : Plateforme nationale de prévention du suicide pour le grand public dont la vocation est de permettre à chacun d'agir face un proche en crise suicidaire - [Annuaire et lieux de consultation](#)

**SOS Suicide Phénix** : Accueil et écoute anonyme de toute personne confrontée à la problématique du suicide - Permanence de 13h00 à 23h00 - Tél. **01 40 44 46 45** - [Ecoute par messagerie](#)

**SOS Amitié** - Service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.

24h/24 et 7j/7 - Tél. **09 72 39 40 50** ou **01 46 21 46 46** (anglais) - [Tchat](#) de 13h à 3h du matin - Service gratuit d'écoute par [messagerie électronique](#)

**Fil Santé Jeunes** - Service d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 sur les thèmes de la santé, de la sexualité, de l'amour, du mal être, etc.

Tous les jours de 9h00 à 23h00 - Tél. **0 800 235 236** - [Tchat individuel](#) de 9h00 à 22h00

Pour obtenir plus d'informations sur le **TDAH** et l'association internationale **TDAH Partout Pareil** :

Site internet : [www.tdah-partout-pareil.info](http://www.tdah-partout-pareil.info)

Email : [info@tdah-partout-pareil.info](mailto:info@tdah-partout-pareil.info)

Page Facebook : [www.facebook.com/tdah.partout.pareil](http://www.facebook.com/tdah.partout.pareil)